



3003 Berne

POST CH AG

SG-DETEC

République et Canton de Genève  
Conseil d'Etat  
M. Antonio Hodgers, Président  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3964  
1211 Genève 3

Berne, le 14 février 2020

### **Aéroport de Genève – Prise de position du Canton de Genève sur le dossier après PSIA**

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,  
Madame la Chancelière,

*Cler Antonio,*

Je me réfère à vos courriers du 11 décembre 2019, concernant la mise en œuvre de la fiche PSIA, et du 15 janvier 2020, relatif à une proposition de rencontre sur diverses questions qui occupent la politique genevoise.

J'ai pris acte des observations formulées par le Conseil d'Etat dans son préavis. L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) m'a informé de la bonne collaboration entre le Canton de Genève et l'OFAC qui s'est développée et renforcée ces dernières années, notamment durant l'élaboration de la fiche PSIA ainsi que lors de sa mise en œuvre de la procédure actuellement en cours.

Par ailleurs, votre prise de position démontre qu'à partir d'un dossier présentant une certaine complexité, une solution équilibrée, innovante et satisfaisante pour toutes les parties a pu être trouvée en prenant en compte les intérêts de chacun. Mon département ainsi que l'OFAC ne peuvent que louer cette étroite et fructueuse collaboration qui permet aux différents acteurs d'avancer de concert sur les projets et défis actuels et futurs.

Votre proposition de mise en place d'une séance annuelle a trouvé un écho favorable au sein de l'OFAC. Cela permettra de poursuivre le travail effectué jusqu'à présent et d'assurer une continuité pour les enjeux et défis futurs. En raison des nombreuses obligations liées à l'année présidentielle, je ne suis pas en mesure de vous proposer une entrevue. J'ai donc sollicité et mandaté l'OFAC pour l'organisation de discussions portant sur toutes les problématiques en lien avec l'aviation civile. En ce qui concerne les autres questions que vous avez soulevées, nous pourrions certainement échanger nos points de vue en marge d'une conférence gouvernementale.



S'agissant de votre remarque au sujet du rapport sur la politique aéronautique (LUPO), ce document a pour objectif de mettre en perspective le développement de l'aviation civile à moyen et long terme et examine déjà des questions liées à l'environnement et à la durabilité. Dans cette optique, il correspond à la politique du département et un ajustement ne semble pas être nécessaire à moyen et court terme.

Enfin, l'OFAC m'a informé que le dossier après PSIA suit actuellement son cours conformément au calendrier fixé, de sorte que la décision pourra être rendue dans les meilleurs délais selon votre souhait.

Jé vous remercie pour votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Madame la Chancelière, l'expression de ma haute considération.

Simonetta Sommaruga  
Présidente de la Confédération